



13 AVRIL, 1^{ER} ET 9 MAI

ENSEMBLE POUR

LA LIBERTE DE MANIFESTER

ET LA LIBERTE DE S'EXPRIMER !

Face aux attaques répétées du gouvernement contre les droits fondamentaux à manifester, s'exprimer, s'organiser, les dérives autoritaires et les mesures liberticides, la CGT Fonction Publique appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser le samedi 13 avril pour les libertés publiques et le droit de manifester. Elle s'inscrit ainsi dans le cadre de l'appel commun lancé par de nombreuses organisations, dont la CGT.

Le Conseil constitutionnel vient de censurer l'interdiction administrative de manifester dans sa décision concernant la loi « anti-manifestant-e-s » mais valide toutes les autres dispositions attentatoires aux libertés fondamentales.

Pour le gouvernement, la liberté d'exploiter prend le pas sur la liberté de s'exprimer. En effet, dans la fonction publique, les entraves à la liberté d'expression et aux libertés syndicales se multiplient.

Dès lors, le projet de démantèlement du statut général des fonctionnaires, faussement appelé *projet de transformation de la fonction publique*, a pour but de supprimer la liberté d'expression des agent-e-s afin de faciliter la privatisation des services publics.

Avec la réduction des attributions des instances représentatives du personnel, la suppression des Comités d'hygiène sécurité et conditions de travail, et la fin des Commissions administratives paritaires pour les mutations ou promotions, avec une nouvelle sanction (exclusion de trois jours sans passer en commission disciplinaire) dans la fonction publique d'État, avec le recours accru aux contractuel-le-s à la situation précaire par nature, avec le recrutement de dirigeant-e-s issu-e-s des sociétés privées, le gouvernement s'attaque directement aux leviers de contestation possibles dans la fonction publique.

Cette politique va à l'encontre du concept de fonctionnaire-citoyen-ne, garant-e de l'égalité, de la neutralité et de l'impartialité du service public.

Il ne peut y avoir de conquêtes sociales (salaires, emplois, protection sociale...) sans liberté syndicale ni liberté de manifester.

La CGT se bat déjà contre l'instrumentalisation de la justice comme arme répressive des mouvements sociaux, contre le dé-

tournement de l'armée pour faire du maintien de l'ordre, contre l'usage abusif de la force publique dans les manifestations, contre la répression des actions syndicales et la discrimination des militant-e-s.

Dans ce contexte, nous affirmons notre solidarité avec toutes celles et ceux qui luttent et sont frappés par la répression, à l'image de nos collègues des Finances publiques de Haute-Garonne assignés en justice pour faits de grève, et de nos camarades de la Ville de Paris mis à la retraite d'office suite à une action syndicale ou encore dans le secteur de la santé et de l'action sociale, de notre camarade Geneviève Legay, retraitée, qui a été blessée gravement lors d'une manifestation à Nice et qui subit de surcroît actuellement pendant son hospitalisation une atteinte grave de ses libertés en tant que patiente puisqu'on lui interdit la libre circulation des visites à son chevet. Nous apportons également notre soutien à nos camarades de l'Union départementale CGT des Bouches-du-Rhône, visés par la répression policière et menacés par la majorité parlementaire.

À travers la restriction du droit constitutionnel de manifester et la casse du statut général des fonctionnaires, le gouvernement veut donc réduire toute forme de contestation.

Notre combat pour le droit de manifester et pour un statut général qui permette aux agent-es d'être acteurs et actrices mais aussi citoyen-ne-s n'est ni un combat corporatiste ni un combat d'arrière-garde. Bien au contraire, il permet de préserver les digues contre l'arbitraire et d'assurer un service public accessible à tous et toutes.

La CGT Fonction publique appelle tous les personnels et les usager-e-s à prendre part à toutes les mobilisations syndicales à venir.

Le 13 avril pour les libertés publiques et le droit de manifester (pour les lieux et horaires de manifestations, rapprochez-vous des unions départementales), le 1^{er} mai et le 9 mai par la grève et la manifestation pour la défense du statut général des fonctionnaires et des services publics !

Montreuil, le 5 avril 2019